



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **17 décembre 2018 à 19 h 22**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Madame Mélanie Matte, conseillère du district 2
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 3
Monsieur Danny Stewart, conseiller du district 4
Monsieur Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Madame Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Autres personnes présentes : la directrice générale par intérim, la greffière, le trésorier par intérim, le directeur du Service de police, le directeur du Service de l'environnement, le directeur du Service de l'urbanisme, la directrice des communications et des relations publiques et l'adjointe aux communications et des relations publiques.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 12 novembre 2018;
4. **Règlements**
 - 4.1 Règlement (2018)-A-15-11 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement;
 - 4.2 Règlement (2018)-A-56 établissant les taux de taxes pour l'année 2019 - avis de motion et dépôt du projet de règlement;
5. **Administration**
 - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
 - 5.2 Fiducie du Domaine Saint-Bernard - nomination;
 - 5.3 Sécurité civile - demande d'aide financière - Volet 1;
 - 5.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt;
 - 5.5 Autorisation de signature - immatriculation et transfert;
6. **Ressources humaines**
 - 6.1 Embauche d'un greffier à la cour municipale - Service du greffe;
7. **Gestion financière**
 - 7.1 Liste des comptes à payer;
 - 7.2 Retiré;
 - 7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - budget 2018 révisé;
 - 7.4 Réception et ouverture de soumission - mandat au ministre des finances;
 - 7.5 Audit des états financiers 2018 à 2022, autres services particuliers et services optionnels - mandat de services professionnels;
8. **Urbanisme**
9. **Travaux publics**
 - 9.1 Vente d'actifs municipaux - contrats;
 - 9.2 Domaine Saint-Bernard - octroi d'une aide financière.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

10. Environnement
11. Culture et loisirs
12. Police
13. Incendie
14. Rapport
15. Acceptation de la correspondance
16. Affaires nouvelles
17. Période d'intervention des membres du conseil
18. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
19. **Levée de la séance**

CA18 12 296

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

3. Procès-verbal

CA18 12 297

3.1 Séance ordinaire du 12 novembre 2018

PRENANT ACTE QU' une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 12 novembre 2018, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Règlements

CA18 12 298

4.1 Règlement (2018)-A-15-11 modifiant le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement - adoption de règlement

CONSIDÉRANT QU' avant l'adoption du règlement, la greffière ou un membre du conseil a mentionné l'objet du règlement et le fait qu'il n'y a aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption de nature à changer l'objet de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance tenue le 12 novembre 2018, le conseiller François Marcoux a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement et que le projet de règlement a été déposé;

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

ET RÉSOLU d'adopter le RÈGLEMENT (2018)-A-15-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2007)-A-15 SUR LA PAIX PUBLIQUE, LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 299 4.2 Règlement (2018)-A-56 établissant les taux de taxes pour l'année 2019 - avis de motion et dépôt du projet de règlement

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis de motion est donné et le projet de Règlement (2018)-A-56 établissant les taux de taxes pour l'année 2019 est déposé séance tenante par monsieur Pierre Labonté.

5. Administration

CA18 12 300 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale

Il est proposé par madame Mélanie Matte
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 301 5.2 Fiducie du Domaine Saint-Bernard - nomination

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Tremblant, à titre de constituante de la Fiducie du Domaine Saint-Bernard, doit procéder à la nomination de fiduciaires;

CONSIDÉRANT QU' un siège est vacant suite au départ de monsieur Pierre Paquin;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Mélanie Matte

ET RÉSOLU DE nommer madame Brigitte Simard, à titre de fiduciaire du Domaine Saint-Bernard pour une période de deux ans, soit du 17 décembre 2018 au 17 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA18 12 302 5.3 Sécurité civile - demande d'aide financière - Volet 1

ATTENDU QUE le *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Tremblant souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE

la Ville de Mont-Tremblant atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

ATTENDU QUE

la Ville de Mont-Tremblant atteste par la présente qu'elle se regroupera avec les municipalités locales de Lac-Tremblant-Nord et de Brébeuf dans la réalisation du Volet 1;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Kimberly Meyer

ET RÉSOLU :

QUE la Ville de Mont-Tremblant présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 16 500 \$, et confirme que la contribution de la Ville sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

QUE la Ville de Mont-Tremblant autorise Julie Godard directrice générale par intérim à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 303

5.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt

CONSIDÉRANT QU'

en vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, les membres du conseil doivent, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, déposer une déclaration de leurs intérêts pécuniaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU DE prendre acte du dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil dont la proclamation a eu lieu le 10 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 304

5.5 Autorisation de signature - immatriculation et transfert

CONSIDÉRANT QU'

à diverses occasions, la Ville doit acquérir ou disposer de véhicules routiers aux fins de l'exercice des compétences d'agglomération ou locales;

CONSIDÉRANT QUE

pour compléter les transactions et changements de la flotte de véhicules, la Ville doit nommer un ou des représentants pour agir en son nom auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient autorisées à agir et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document requis par Société de l'assurance automobile du Québec pour l'immatriculation ou le transfert de ses véhicules routiers, bateaux, remorques ou autres, à savoir :

- M. Jean Desjardins, directeur du Service de police;
- M. Mathieu Darmana, directeur du Service sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

CA18 12 305

6.1 Embauche d'un greffier à la cour municipale - Service du greffe

CONSIDÉRANT l'affichage du poste vacant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Joël Charbonneau

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche régulière de madame Lejla Sabic, à titre de greffière à la cour municipale au Service du greffe à compter du 14 janvier 2019 et d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

7. Gestion financière

CA18 12 306

7.1 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2018 au montant de 392 723,15 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Retiré

CA18 12 307

7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - budget 2018 révisé

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant a déposé un budget 2018 révisé pour fin d'approbation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU :

D' accepter le dépôt du budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant totalisant un déficit de 56 643 \$;

DE contribuer à l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant pour une somme additionnelle de 58 \$, payable immédiatement (poste budgétaire 02-520-00-971), ce qui correspond à 10 % du déficit anticipé représentant 5 664 \$ moins le montant de 5 606 \$ déjà versé.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 308

7.4 Réception et ouverture de soumission - mandat au ministre des finances

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité doit vendre par voie d'adjudication les obligations qu'elle est autorisée à émettre conformément à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions sont déposées via le *Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal* du ministère des Finances;

CONSIDÉRANT l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la *Loi sur les cités et villes*, pour la Ville et au nom de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 309

7.5 Audit des états financiers 2018 à 2022, autres services particuliers et services optionnels - mandat de services professionnels

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à l'audit de ses états financiers pour les années 2018 à 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder à l'audit de l'état des revenus et dépenses joint au rapport d'exploitation pour les organismes municipaux, intermunicipaux et régionaux de transport subventionnés et à l'audit des rapports de reddition de compte pour les subventions et autres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé le prix des services optionnels;

CONSIDÉRANT QUE le Service des finances a fait un appel d'offres public et que le comité de sélection a établi l'évaluation des propositions selon le tableau suivant :

Soumissionnaires	Évaluation technique	Évaluation globale
Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l.	84 %	6,32
MBBA s.e.n.c.r.l.	66 %	S/O

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur Danny Stewart

ET RÉSOLU DE mandater la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l. :

- pour un montant de 146 750 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-130-00-413) pour l'audit des états financiers, l'audit de l'état des revenus et dépenses joint au rapport d'exploitation pour les organismes municipaux, intermunicipaux et régionaux de transport subventionnés, et l'audit des rapports de reddition de comptes pour les subventions et autres;
- pour les services optionnels à être utilisés à la discrétion de la Ville conformément à la soumission déposée le 6 décembre 2018;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

le tout pour les années 2018 à 2022 et conformément au document d'appel d'offres FIN-2018-01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Urbanisme

9. Travaux publics

CA18 12 310

9.1 Vente d'actifs municipaux - contrats

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a procédé à un appel d'offres public via le Centre de services partagés du Québec pour vendre certains véhicules et équipements municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Joël Charbonneau
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU :

DE procéder à la vente des véhicules et équipements municipaux en acceptant les offres des soumissionnaires et de payer au Centre de services partagés du Québec les frais de vente tel qu'indiqué ci-dessous :

ÉQUIPEMENT	SOUSSIONNAIRE	PRIX (taxes en sus)	Frais CSPQ
Bateau pneumatique Airsolid 2002	Gilles Côté	8 888,88 \$	10 %
Camion 10 roues Sterling 2000	Sucrierie de la Seigneurie	8 100,00 \$	10 %
Compresseur à air	Camions Helie (2003) inc.	185,55 \$	35 %
Pompe à eau Honda GX240	Guy Devault	148,00 \$	35 %
Cabinet jet de sable King	Danny Pratte	181,99 \$	35 %

DE vendre à Pièces d'auto Mario Labrosse pour une somme de 300 \$, l'automobile G6 - 2006 pour laquelle aucune offre n'avait été déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA18 12 311

9.2 Domaine Saint-Bernard - octroi d'une aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fiducie du Domaine Saint-Bernard relative à l'entretien et la réfection de certains bâtiments lui appartenant;

CONSIDÉRANT QU' en outre des mesures d'aide par ailleurs prévues, toute municipalité peut, à l'égard des matières prévues aux articles 4 et 85 à 89 de la *Loi sur les compétences municipales*, accorder l'aide qu'elle juge appropriée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU, sous réserve du droit d'opposition de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord conformément aux articles 99.1 et 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, d'octroyer à la



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

17 décembre 2018

Fiducie du Domaine Saint-Bernard une aide financière au montant exonéré de taxe de 30 754,38 \$, payable par le surplus affecté (poste budgétaire 02-701-51-970) représentant les coûts et la dépense réelle reliés à l'exécution de travaux d'entretien et de réfection, payable sur présentation et approbation des pièces justificatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10. Environnement**
- 11. Culture et loisirs**
- 12. Police**
- 13. Incendie**
- 14. Rapport**
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**
- 17. Période d'intervention des membres du conseil**

- 18. Deuxième période de questions**

Une question est posée.

CA18 12 312

19. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Danny Stewart
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 31.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Marie Lanthier
Greffière

